

EUROPEAN STANDARD

**EN 1991-2:2003/AC**

NORME EUROPÉENNE

February 2010

EUROPÄISCHE NORM

Février 2010

Februar 2010

---

ICS 91.010.30; 93.040

English version  
Version Française  
Deutsche Fassung

Eurocode 1: Actions on structures - Part 2: Traffic loads on bridges

Eurocode 1: Actions sur les structures -  
Partie 2: Actions sur les ponts, dues au  
trafic

Eurocode 1: Einwirkungen auf Tragwerke -  
Teil 2: Verkehrslasten auf Brücken

This corrigendum becomes effective on 17 February 2010 for incorporation in the three official language versions of the EN.

Ce corrigendum prendra effet le 17 février 2010 pour incorporation dans les trois versions linguistiques officielles de la EN.

Die Berichtigung tritt am 17. Februar 2010 zur Einarbeitung in die drei offiziellen Sprachfassungen der EN in Kraft.



EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION  
COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION  
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG

**Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Brussels**

---

© 2010 CEN All rights of exploitation in any form and by any means reserved worldwide for CEN national Members.  
Tous droits d'exploitation sous quelque forme et de quelque manière que ce soit réservés dans le monde entier aux membres nationaux du CEN.  
Alle Rechte der Verwertung, gleich in welcher Form und in welchem Verfahren, sind weltweit den nationalen Mitgliedern von CEN vorbehalten.

Ref. No.: EN 1991-2:2003/AC:2010 D/E/F

## EN 1991-2 :2003/AC :2010 (F)

### 1) Modifications apportées à l'Avant-propos

2<sup>ème</sup> paragraphe, remplacer "décembre 2009" par "mars 2010".

Remplacer le 5<sup>ème</sup> paragraphe :

"Selon le règlement intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède et Suisse. "

par le suivant :

"Selon le règlement intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse. "

### 2) Modification apportée à "Informations additionnelles spécifiques à l'EN 1991-2"

Final paragraph, replace "Where a Table of a Figure" with "Where a Table or a Figure".  
(Version anglaise uniquement)

### 3) Modifications apportées à l' "Annexe Nationale pour l'EN 1991-2"

2<sup>ème</sup> paragraphe, tableau, supprimer :

"

4.4.1(3)	Forces horizontales associées à LM3
----------	-------------------------------------

".

2<sup>ème</sup> paragraphe, tableau, ligne portant sur 4.5.2 NOTE 3, remplacer "4.5.2 NOTE 3" par "4.5.2(1) NOTE 3".

2<sup>ème</sup> paragraphe, tableau, ligne portant sur 4.6.1(2) NOTE 2, ajouter "et NOTE 4" après "NOTE 2".

### 4) Modification apportée à 2.3

Paragraphe (3), remplacer "4.7.2 et 5.6.2" par "4.7.2, 5.6.2 et 6.7.2".

### 5) Modification apportée à 4.2.4

Paragraphe (5), NOTE, 2<sup>nd</sup> line, add "considered" between "be" and "alternatively". (Version anglaise uniquement).

## 6) Modifications apportées à 4.3.2

Table 4.2, 3rd column, 2nd line, replace "(or  $q_{ik}$ )" with "(or  $q_{rk}$ )" in the cell. ". (**Version anglaise uniquement**).

Figure 4.2a, légende, juste après la description du point (3), ajouter :

"Espacement entre essieux de l'assemblage tandem = 1,2 m".

## 7) Modification apportée à 4.5.1

Table 4.4a, remplacer le tableau actuel par le tableau suivant :

"

		CHAUSSÉE					TROTTOIRS ET PISTES CYCLABLES	
Type de charge		Forces verticales			Forces horizontales		Forces verticales seulement	
Référence		4.3.2	4.3.3	4.3.4	4.3.5	4.4.1	4.4.2	5.3.2-(1)
Système de chargement		LM1 (Systèmes TS et UDL)	LM2 (Essieu unique)	LM3 (Véhicules spéciaux)	LM4 (Chargement de foule)	Forces de freinage et d'accélération <sup>a</sup>	Forces centrifuges et forces transversales <sup>a</sup>	Charge répartie uniformément
Groupes de charges	gr1a	Valeurs caractéristiques						Valeur de combinaison <sup>b</sup>
	gr1b		Valeur caractéristique					
	gr2	Valeurs fréquentes				Valeur caractéristique	Valeur caractéristique	
	gr3 <sup>d</sup>							Valeur caractéristique
	gr4				Valeur caractéristique			Valeur caractéristique

	gr5	Voir Annexe A		Valeur caractéristique				
	Action composante dominante (appelée composant associé au groupe)							
<p><sup>a</sup> Peuvent être définies dans l'Annexe Nationale (pour les cas cités).</p> <p><sup>b</sup> Peut être définie dans l'Annexe Nationale. La valeur recommandée est 3 kN/m<sup>2</sup>.</p> <p><sup>c</sup> Voir 5.3.2.1-(2). Il convient de considérer qu'un seul trottoir est chargé si l'effet est plus défavorable que celui de deux trottoirs chargés.</p> <p><sup>d</sup> Ce groupe est sans objet si gr4 est pris en compte.</p>								

".

## 8) Modification apportée à 4.9.1

Paragraphe (1), NOTE 2, replace "from to the vertical" with "from the vertical". ". (**Version anglaise uniquement**)

## 9) Modifications apportées à 6.4.6.5

Paragraphe (3), après l'équation (6.14), définition de " $y_{dyn}$ ", supprimer " $y_{stat}$  réponse statique correspondante en un point quelconque de l'élément de la structure, engendrées par un train réel ou le modèle de charge HSLM".

Paragraphe (3), après l'équation (6.14), après la définition de " $y_{dyn}$ ", ajouter :

" $y_{stat}$  réponse statique correspondante en un point quelconque de l'élément de la structure, engendrées par un train réel ou le modèle de charge HSLM".

## 10) Modification apportée à 6.5.4.4

Paragraphe (4)P, remplacer "l'effet global est calculé..." par "l'effet global doit être calculé...".

## 11) Modifications apportées à A.2

Table A2, 4th column (Axle-lines of 240 kN) and 7th row (2400 kN), replace " $N$ " with " $n$ ".

Table A2, 4th column (Axle-lines of 240 kN) and 8th row (3000 kN), replace " $N$ " with " $n$ ".

Table A2, 4th column (Axle-lines of 240 kN) and 9th row (3600 kN), replace " $N$ " with " $n$ ".

(**Version anglaise uniquement**).

## 12) Modifications apportées à l'Annexe B

Figure B.1, Key, replace " $G_d(n)$ " with " $G_d(n)$ ".

Figure B.1, Key, replace " $G_d(\Omega)$ " with " $G_d(\Omega)$ ".

(**Version anglaise uniquement**).

## 13) Modifications to D.2

Paragraphe (2), après l'équation (D.6), fin de la définition de " $\lambda$ ", ajouter "(EN 1992 – EN 1999)" après "les codes de calcul".

Paragraphe (2), après l'équation (D.6), fin de la définition de " $\gamma_{Mf}$ ", ajouter "(EN 1992 – EN 1999)" après "les codes de calcul".

**14) Modification apportée à E.2**

*Just after Figure E.18, NOTE, replace " $\lambda_c$ " with " $\lambda_C$ ".*

*(Version anglaise uniquement).*